

Prévenir les risques auditifs - CCP en gestion sonore

Objectifs :

Connaitre les caractéristiques du son et les notions acoustiques associées
Connaitre la physiologie de l'oreille et les pathologies liées aux bruits
Identifier la législation en matière de gestion sonore
Appréhender la prévention des risques auditifs liés à la pratique des musiques actuelles

Programme détaillé :

Parcours hybride mariant modules d'autoformation à distance asynchrones et modules de formation synchrones en distanciel. En partenariat avec Agi-Son.

1ère partie (2 jours) : parcours d'autoformation à distance asynchrone :

Composé de 4 modules thématiques sur les connaissances indispensables autour de la gestion sonore :

La physique du son

Les caractéristiques du son
Les notions d'acoustique
La psycho-acoustique
Mesurer les sons

Appareil auditif et risques sonores auditif

La physiologie de l'oreille
Les pathologies liées aux bruits

Règlementation et responsabilités

Notions générales de droit
La législation en matière de gestion sonore

Mesures de protection et de prévention

Les principes généraux de la prévention
La prévention des risques professionnels
La prévention des risques auditifs liés à la pratique des musiques actuelles

2ème partie (1 jour) : parcours de formation en distanciel synchrone

Mise en situation autour des objectifs pédagogiques. Préparation à la situation d'évaluation sous forme de QCM.

Publics concernés : toute personne concernée par la prévention des risques auditifs et, en particulier, les musiciens, les professeurs de musique, les techniciens son, les régisseurs de studios de répétition, les responsables d'établissements du secteur culturel.

Prérequis :

Durée : 3 jour(s) soit 21 heures

Coût : 500.00 net (pas de tva sur les formations)

Fréquence :

Effectif : maximum de 12 stagiaires

Modalités d'évaluation : quizz, études de cas, mises en situation

Etude de satisfaction et d'impact : bilans à chaud et à froid

Attestation, certificat : Attestation d'assiduité

Modalités pédagogiques et moyens techniques : présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

Informations complémentaires : Cours enrichi sur plateforme ENT.

Public en situation de handicap :

Financement : dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/>

Délai d'accès : selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

Page web de la formation : <https://cnm.fr/formations/prevenir-les-risques-auditifs-ccp-en-gestion-sonore/>

Date de dernière mise à jour de cette page : 27/07/2022